



Dans le cadre de la mise en œuvre du troisième contrat de l'étang de Salses-Leucate,

le syndicat RIVAGE recrute :

Un/une chargé/e de mission SAGE

en CDD de 12 mois

Présentation du syndicat :

RIVAGE, le regroupement intercommunal de valorisation, d'aménagement et de gestion de l'étang de Salses-Leucate, regroupe les communes de Leucate, Caves, Treilles et Fitou dans l'Aude et dans les Pyrénées-Orientales : Salses-le-Château et la Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée venant en représentation-substitution pour les communes de Barcarès, Saint-Hippolyte, Saint-Laurent-de-la-Salanque et Opoul-Périllos.

Le syndicat a pour objet d'une part la gestion concertée et l'aménagement intégré de l'étang et des zones humides situées sur le périmètre du S.A.G.E. de l'étang de Salses-Leucate. Il assure d'autre part les démarches relatives au DOCOB Natura 2000 des sites du Complexe lagunaire de Salses-Leucate.

Les objectifs de RIVAGE, qui visent une gestion pérenne de l'eau et des milieux aquatiques du territoire, prennent en compte les objectifs supra-bassins, que ce soit dans les domaines de la gestion de l'eau et des zones humides (SDAGE 2016-2021) ou dans le domaine de la biodiversité en veillant par ailleurs à une cohérence entre les stratégies de gestion des milieux naturels et le développement économique. Ces objectifs sont notamment développés dans le troisième contrat de l'étang de Salses-Leucate (2016-2020) dans lequel s'inscrit le poste de chargé/e de mission SAGE.

Le syndicat RIVAGE mène par ailleurs actuellement une étude GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations, Loi Notre du 7 août 2015) visant à concevoir puis aider à la mise en œuvre du SOCLE (Schéma d'organisation des compétences locales de l'eau) sur le bassin versant de l'étang de Salses-Leucate. Ceci entraînera des évolutions des compétences et du périmètre de RIVAGE.

Contexte de l'emploi :

Le SAGE de l'étang de Salses-Leucate a été approuvé une première fois en 2004 et suite à sa révision une nouvelle approbation est intervenue en 2015. Sa mise en œuvre passe par celle du troisième contrat d'étang.

Dans le cadre du contrat d'étang, le/la chargé/e de mission SAGE est plus particulièrement impliqué dans la mise en œuvre de l'objectif I qui vise à « Parvenir à une bonne qualité de la masse d'eau de l'étang à travers l'animation et la coordination des actions préconisées par le SAGE ».

Au-delà du contrat d'étang, l'animation du SAGE de l'étang de Salses-Leucate s'inscrit dans plusieurs volets de la stratégie d'action de RIVAGE :

Faire vivre un syndicat de gestion capable de porter les projets :

- Maintenir la mobilisation des élus de RIVAGE à travers des objectifs intégrateurs des politiques globales de gestion de l'eau et de la biodiversité mais proches du terrain.
- Mobiliser les acteurs du territoire à travers les instances de concertation :
- Maintenir la mobilisation de la CLE à travers la mise en œuvre du SAGE et du contrat d'étang qui est au plus proche des réalités locales.
- Communiquer et sensibiliser le public.

Mettre en œuvre les divers plans de gestion

- Mettre en œuvre le 3ème contrat d'étang : programme d'action pluriannuel et multi-partenarial de mise en œuvre du SAGE.

Objectifs de l'emploi :

L'objectif du/de la chargé/e de missions SAGE est de contribuer à la mise en œuvre des dispositions inscrites dans le SAGE dans le but d'atteinte du bon état de la masse de l'étang de Salses-Leucate. Cette animation est placée sur l'égide de la Commission Locale de l'Eau (CLE).

L'animateur/L'animatrice SAGE sera chargé/e des missions suivantes : Animation de la CLE du SAGE, du bureau et des commissions thématiques, suivi de la mise en œuvre du SAGE, assistance aux collectivités et aux différents maîtres d'ouvrage pour la mise en œuvre d'actions inscrites au programme d'actions du SAGE.

Missions de l'emploi :

I. La concertation et la planification

Le/La chargé/e de mission SAGE assurera l'animation des instances de concertation (CLE et groupes de travail le cas échéant). En effet depuis l'approbation du SAGE révisé (2015), la CLE poursuit son travail de veille à sa bonne mise en œuvre et formule des avis concernant les projets en relation avec les milieux aquatiques (selon la procédure de formulation des avis définie dans le règlement intérieur de la CLE).

Niveau 1 : Instances de concertation

La CLE suit la mise en œuvre du SAGE et du contrat d'étang.

Afin d'assurer le fonctionnement de la CLE, le/la chargé/e de mission SAGE assurera le cas échéant (et en collaboration avec les services de l'Etat) :

- La recomposition de la CLE du SAGE et information des nouveaux membres
- Le Suivi des changements de membres de la CLE (élection, ...)

Il/Elle assurera le secrétariat de la CLE à travers :

- L'organisation, la préparation des débats, l'animation et les restitutions des réunions de la CLE. Au moins une réunion de restitution a lieu annuellement (SAGE et Contrat d'étang) pour rendre compte de l'avancement des deux démarches. Pour cette occasion il/elle réalisera le bilan d'activité annuel de la CLE (art. R212-34). La CLE sera également réunie en cas de demande d'avis formel.
- L'organisation et l'animation du Bureau de la CLE du SAGE en cas de demande d'avis formel.
- L'organisation de la circulation des informations entre la CLE et les divers partenaires institutionnels ainsi que les élus et les usagers du bassin versant,

Niveau 2 : Groupes de travail/restitution thématique

En plus de réunions annuelles de restitution de l'avancement des travaux en CLE, des groupes de travail/restitution thématiques se réuniront également un fois par an à distance des réunions des instances de concertation soit pour faire un point d'avancement plus précis, soit pour rendre compte de la qualité du milieu. Ces groupes de travail sont animés par la/la chargée de mission. Les propositions actuelles pour les groupes de travail concernant la mise en œuvre du SAGE. Ils peuvent évoluer en fonction des besoins :

- Qualité de l'eau
- Gestion des usages
- Sensibilisation et Communication

Le/la chargé/e de mission SAGE participera également à la concertation entre les SAGE Orb-Libron, Nappes de la plaine du Roussillon et Salses-Leucate.

II. La mise en œuvre des actions inscrites au SAGE et au contrat

Le/la chargé/e de mission SAGE assure la mise en œuvre des opérations techniques relatives au maintien ou à la restauration du bon état de la masse d'eau dans le cadre des opérations menées par RIVAGE.

Ces actions concernent notamment :

Le recueil des données de la qualité de l'eau et des milieux (bassin versant et masse d'eau lagunaire). Ces données sont majoritairement issues de suivis de milieu opérés par les partenaires scientifiques (Ifremer, Universitaires...). Ils sont complétés par des suivis physico-chimiques réalisés en interne (protocole FilMed), par des suivis macrophytes à la sortie des stations d'épurations (protocole RSL) et d'un suivi annuel des macrophytes dans les zones à enjeu réalisé par un prestataire. La bancarisation des données cartographiques se fait dans le SIG de RIVAGE et les autres données sont bancarisées dans l'Observatoire de l'étang dont une partie vulgarisée est disponible sur le site de RIVAGE.

La valorisation de ces données se fait à différentes fréquences : fréquence mensuelle pour les données physico-chimiques, fréquence annuelle pour les autres types de données. Les données de la qualité du milieu serviront également à renseigner les indicateurs "milieu" mis en place dans le cadre du troisième contrat d'étang.

Le pilotage des actions relatives à l'acquisition de connaissance concernant l'état de la masse d'eau de l'étang (études réalisées en interne ou déléguées, ...).

Le suivi, l'assistance aux maîtres d'ouvrages ou la mise en œuvre d'actions relatives à l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques (ex. SDAP, SDA et travaux sur stations d'épuration, ...).

L'analyse des activités qui pourraient avoir un impact sur l'eau et le cas échéant la mise en place d'opérations de gestion (diagnostic des rejets de serres, en interne et/ou en partenariat avec CA 66).

Le Pilotage de la démarche Vert Demain (suppression des pesticides dans les ZNA) qui dans la première partie du contrat consiste à faire un diagnostic des situations et un suivi des démarches en cours (PAPPH, zéro phyto, ...) dans un objectif de définir les plans d'actions qui restent à faire. Ces plans d'action communaux seront ensuite élaborés et mis en œuvre au plus tard sur la deuxième partie du contrat. Un suivi des pratiques sera assuré par le/la chargé/e de mission tout au long du contrat. L'objectif pour la deuxième partie du contrat étant de bâtir une stratégie d'intervention non dégradation/prévention/restauration.

La participation aux comités de pilotage des autres démarches développées sur le bassin versant (Docob Natura 2000, Stratégie de Gestion des zones humides, ...) et le suivi des autres programmes (SDAGE RM, SRCE/ SDRADDET, Plan d'actions du Parc naturel marin du Golf du Lion, autres SAGE, ...) pour assurer la cohérence des projets développés avec les objectifs du SAGE.

La mise à jour de la base de données SIG du SAGE

Evolution potentielle des objectifs et des missions de l'emploi :

Selon les conclusions de l'étude GEMAPI, le poste pourra éventuellement en partie évoluer vers la prise en charge de missions GEMAPI en lien avec la gestion de cours d'eau.

Profil :Formation

Formation scientifique en environnement avec de l'expérience dans l'animation de projets ou d'actions dans la gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques.

Connaissances

Réglementation européenne et nationale en matière de gestion de l'eau

Outils de gestion des milieux naturels et de contractualisation (SDAGE, SAGE, Contrat de milieu...)

Acteurs de la gestion de l'eau (Agence de l'eau, DREAL, DDTM, AFB, Chambres d'agriculture, socio-professionnels ...)

Ecosystèmes lagunaires, zones humides, cours d'eau méditerranéens

Savoir faire

Aptitude à l'écriture et à la restitution adaptée à des publics variés

Aptitude à la synthèse et à la reformulation (Rédaction de documents synthétiques, clairs et informatifs)

Aptitude à la conduite de réunion de type participatif et la mise en place de démarches concertées

Maîtrise de l'outil informatique en général et des outils de SIG en particulier indispensable

Planification et coordination d'actions, suivi de travaux

Capacité à porter et à animer des projets

Qualités

Disponibilité, autonomie et rigueur

Capacité d'écoute, d'analyse et de **synthèse**

Bonnes capacités rédactionnelles

Fortes **capacités relationnelles**

Aptitude à travailler en réseau

Expérience :

3 ans d'expérience dans l'animation et le pilotage de projets, concertation avec des acteurs locaux, expérience de terrain, et la gestion de l'eau et des milieux aquatiques

Conditions pratiques :

Poste basé à Leucate

Véhicule indispensable (remboursement des frais professionnels), déplacements locaux et en région

Poste à pourvoir à compter du 2 octobre 2017

Rémunération : selon expérience sur la base de la grille salariale des ingénieurs de la fonction publique territoriale

Envoyer CV et lettre de motivation avec Curriculum vitae et prétentions de rémunération à :

Monsieur le Président
RIVAGE Salses-Leucate
Hôtel de ville de Leucate
Rue du Dr Sidras
11370 LEUCATE

Préciser sur l'enveloppe : candidature RIVAGE

Pour tout autre renseignement contacter :
Laurence FONBONNE (Directrice de RIVAGE)
à laurence.fonbonne@mairie-leucate.fr

Clôture des candidatures : 08 septembre 2017